

Module Constructeur MI

- [Etapas initiales](#)
- [Calculer le prix de vente](#)
- [Éditer les contrats](#)
- [Suivre l'avancement](#)
- [Annexe : Personnaliser les textes MI](#)



Annexe : Personnaliser les textes MI



Sur cette page vous allez apprendre à modifier et utiliser les textes de votre choix pour vos documents marchés.

La méthode est identique pour les textes de Maitrises d'œuvres, SUIVI ou Contractant Généraux

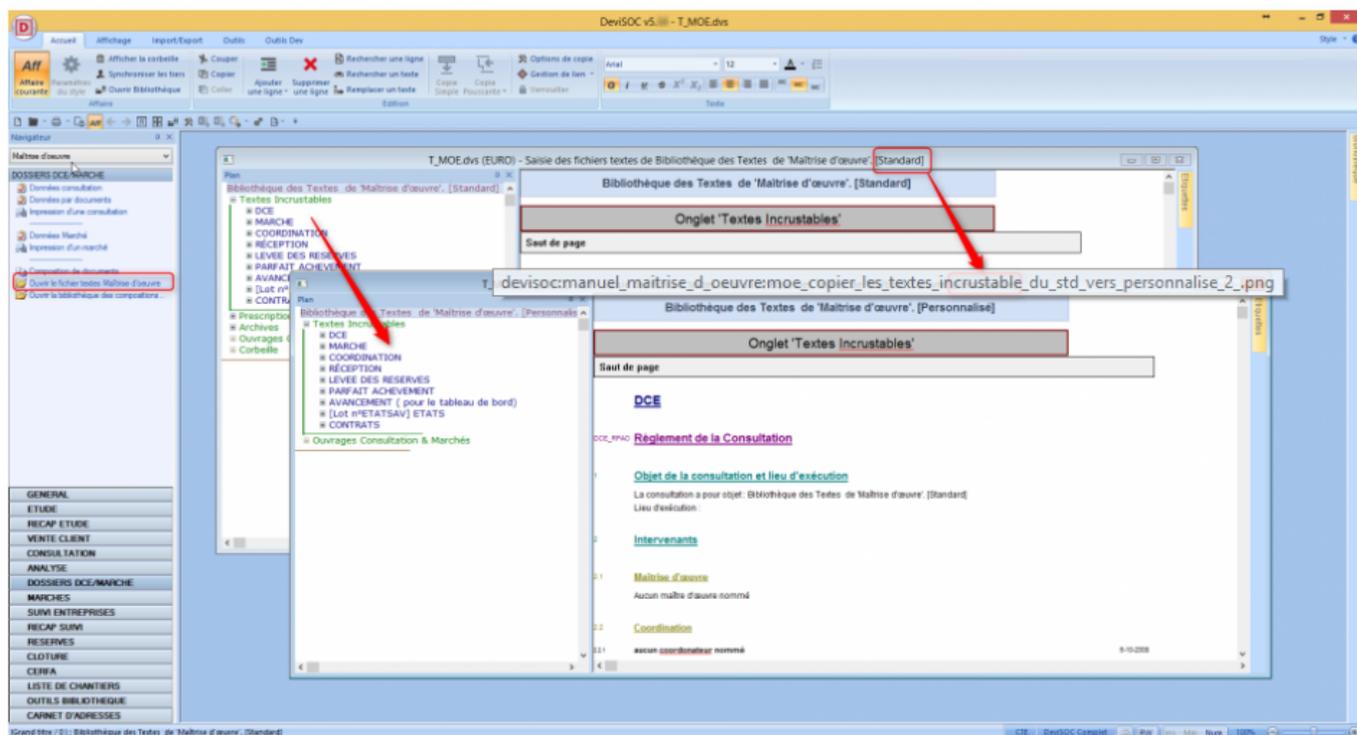
Voici ci dessous une vidéo explicative :

[devisoc_v5.39_-_modifier_les_textes_de_maitrises_d_oeuvres_montage.mp4](#)

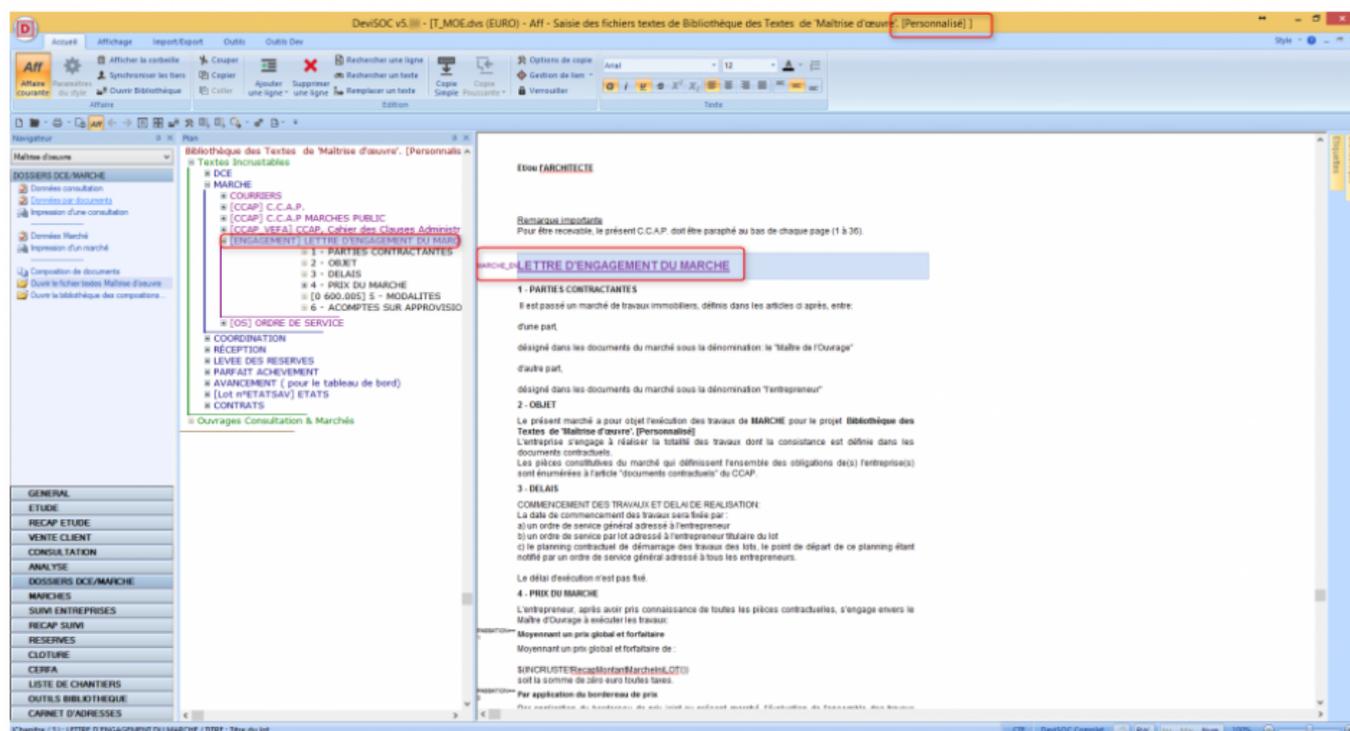
Sinon vous pouvez trouver une explication détaillée sur la page ci dessous.

Pour modifier les textes de constructeur de maison individuelle vous pouvez procéder comme suit:

- Allez sur le menu 'Contrat client MI'
- Ouvrir les textes **standards**
- Ouvrir de la même manière les textes **personnalisés**
- Mettre les textes personnalisés en affaire courante (AFF)
- Faire la copie poussante du texte choisi de standards vers personnalisés



- Copiez l'ensemble des textes inscrutables du **standards** vers les textes **personnalis s** par copie poussante (F6 raccourci clavier)
- Fermez la fen tre des **textes standards**
- Modifiez les textes inscrutables que vous avez copi s dans les textes **personnalis s** par l'utilisateur



- Apr s vos modifications, refermez le fichier des textes **personnalis s**
- Lors de l' dition d'un contrat vous retrouverez les textes que vous avez modifi s pr c demment.

Plus sur les textes

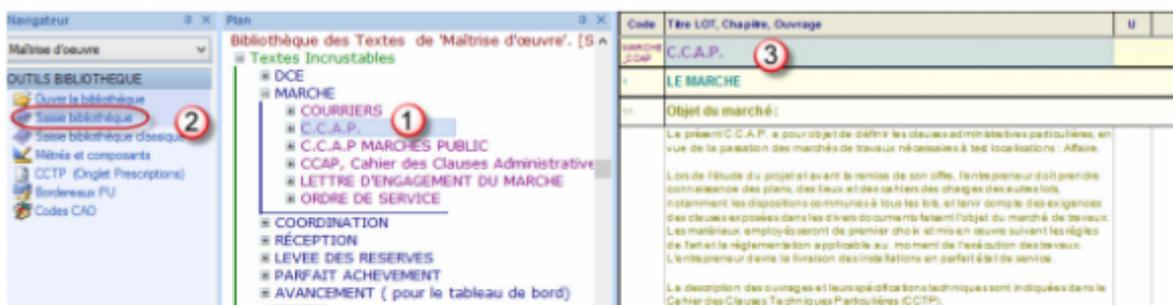
Méthode et conseils

Chaque document correspond à un code unique : par exemple le code [MARCHE_CCAP] pour le modèle de CCAP



Ne pas modifier les codes des chapitres utilisés par DeviSOC permettant de composer les documents à imprimer.

Attention aux formules d'incrustation dans les cellules de texte (descriptif), qui permettent de rechercher automatiquement les données de l'affaire courante.



27.2.1.1 Objet du marché :

Le présent C.C.A.P. a pour objet de définir les clauses administratives particulières, en vue de la passation des marchés de travaux nécessaires : $\$(INCRUSTE!TitreAFF())$.

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des cahiers des charges des autres lots, notamment les dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux. Les matériaux employés seront de premier choix et mis en œuvre suivant les règles de l'art et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux. L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Bien choisir le contenu de votre CCAP

Certains paragraphes du CCAP sont liés aux menus déroulants du style 'Données de la consultation' (ou de marché). Les options choisies permettent de sélectionner les paragraphes correspondants dans le CCAP.

Généralités	
Mode de consultation	appel d'offres ouvert
Allotissement des travaux	par marchés séparés
Délai de validité des offres	45 jours calendaires
Tranches	...sans divisions en tranches
Variante techniques	les variantes techniques ne sont pas autorisées
Variante délais	...ne sont pas autorisés
Mode de calcul des frais de mètre	Calcul HT/HT
Affichage réglementaire	L'entreprise de Gros-Ouvrè
Rdv de chantier :	elles auront lieu le mardi
Mission de contrôle (description)	
Type mission de contrôle (A,L,...)	HAND: Accessibilité des personnes handicapées
Cat. SPS Opération	CSPS 2ème catégorie
Imputation Honoraires BET	Honoraires BET à la charge du Maître d'Ouvrage
Fourniture documents	Document à retirer au frais de chaque entreprise

Pénalités	
Abs. aux rdv de chantier	250,00 € HT / Rdv.
Non remise de documents	150,00 € HT / Document

Données de la consultation pour l'affaire

ANBECT/TEC
HAND: Accessibilité des personnes handic
Mission de type « HAND » :
« HAND » et « Rdv » sont relatives au r
personnes handicapées et des brancards

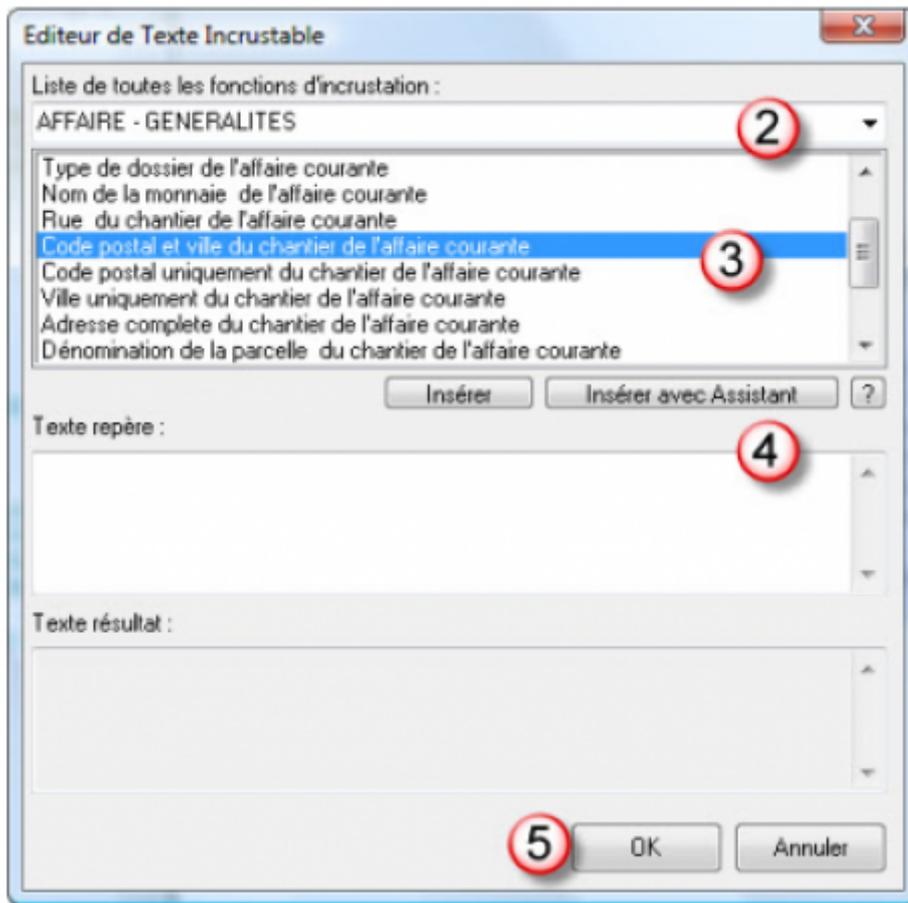
CURCSPSAPP
CSPS 2ème catégorie

Conformément à l'article R. 238-8 du C
catégorie : opérations soumises à l'oblig
matière de sécurité et de protection de la s

Insérer une formule d'incrustation dans un modèle de texte

1. Faites un double clic sur un descriptif et dans le menu **"POLICE"** de la barre ruban choisissez le symbole **"T"** « *Insérer descriptif avec incrustation* »
2. Choisissez par exemple dans la liste des formules concernant les généralités de l'affaire
3. Sélectionnez l'adresse du chantier de l'affaire courante.
4. Cliquez sur « Insérer »
5. Validez en cliquant sur [OK]





Le résultat devrait être celui-ci



From:
<http://doc.socinformatique.fr/> - Aide en ligne SOC INFORMATIQUE

Permanent link:
http://doc.socinformatique.fr/doku.php?id=devisoc:maison_individuelle:annexe

Last update: 2021/08/04 14:00

